

Formation Initiale C.S.E -Santé Sécurité et Conditions de travail

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires pour remplir son rôle de membre du C.S.E. :

- Connaître la réglementation applicable
- Comprendre la mission du CSE
- Connaître le rôle du membre élu du CSE
- Savoir s'approprier ses attributions en Santé
- Sécurité et Conditions de Travail
- Connaître les méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels
- Être capable de contribuer à l'amélioration des conditions de travail
- Savoir mettre en place des mesures de prévention

Public : Tous les nouveaux membres élus du C.S.E. (qu'il existe ou non une C.S.S.C.T. - Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail)

Prérequis : Aucun

Durée : 35 heures / 5 jours

Recyclage : Renouvellement des formations tous les 48 mois

Nombre de stagiaires : 12 personnes maximum par session

Evaluation :

- Evaluation des acquis théoriques du stagiaire au moyen d'un questionnaire
- Evaluation formative des savoir-faire permettant la validation des compétences acquises tout au long de la formation

Validation :

- Attestation de fin de formation remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les compétences visées sont acquises ou restant à acquérir.
- Attestation de formation adressée au signataire de la convention

Accessibilité : Accessible aux Personnes en Situation de Handicap (nous contacter)

Contenu :

1- Le coût de la non-prévention

- L'importance d'intégrer la prévention dans le management de l'entreprise
- Le comportement "sécurité" de l'individu au quotidien (travail, route, maison)
- La mise en place d'un plan d'action.
- Le coût humain :
 - Définitions (accidents, maladies professionnelles)
 - Statistiques françaises et de l'entreprise
- Le coût économique :
 - Tarification
 - Coûts directs et indirects

2- Aspect réglementaire en hygiène et sécurité

- La responsabilité pénale en matière de sécurité du travail
- Les bases de la réglementation : lois et décrets importants

3- Les acteurs de la prévention

- La direction
- La hiérarchie
- Le chargé de prévention
- La médecine du travail
- La CARSAT / L'inspection du travail

4- Comment m'approprier ma mission Santé Sécurité et Conditions de Travail ?

- *Vis à vis des obligations réglementaires :*

- La réglementation
- Son fonctionnement
- Ses moyens
- Ses missions

- *En réunion :*

- La préparation de l'ordre du jour
- Être participatif et constructif en réunion
- Savoir analyser les bilans, proposer des plans d'action

- *Après un accident ou un incident :*

- Comprendre le mécanisme de l'accident et sa pluri causalité
- Faire une analyse précise et apporter des mesures de prévention efficaces
- Exercices individuels et travaux en groupe sur des cas concrets

- *Lors du constat d'un risque :*

- Comment détecter une situation dangereuse ?
- Comment intervenir sur une situation dangereuse ?

- *Évaluation des risques et rédaction du document unique :*

- L'obligation réglementaire
- Comment le rédiger, présentation d'une méthodologie
- Analyse et commentaire du document de l'entreprise

5- L'amélioration des conditions de travail :

- Sensibilisation et documentation sur les risques liés aux activités de l'entreprise

6- Mises en situation :

- Études et évaluation des risques de postes de travail

Méthodes & Moyens pédagogiques :

- Formations en présence physique uniquement
- Formateurs en prévention des risques professionnels
- Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection
- Enseignement pratique sous forme d'études de cas, d'exercices, d'analyses d'accidents, de mises en situation ...
- Analyse d'un poste de travail et visite de service
- Cette formation est découpée en deux tiers de formation pratique et un tiers de formation théorique
- Une documentation complète comprenant vidéos, textes réglementaires, documents INRS, modèles et diaporama